



Conseil économique et social

Distr. générale
20 mai 2020
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Dixième session

New York, 5-7 août 2020

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

**Application de l'information géospatiale liée
à la gestion et à l'administration des biens fonciers**

Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des biens fonciers, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/10th-Session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport, à exprimer ses vues sur les travaux et les réalisations du Groupe d'experts, notamment sur l'action menée pour promouvoir et mieux faire connaître l'intérêt et les avantages que présentent une administration et une gestion des biens fonciers efficaces et efficientes, et à examiner le cadre pour une administration efficace des biens fonciers en vue de son adoption.

Résumé du rapport

À sa neuvième session, tenue à New York du 7 au 9 août 2019, le Comité d'experts a adopté la décision 9/107, dans laquelle il a pris note de l'action que le Groupe d'experts menait sans relâche pour promouvoir et mieux faire connaître l'intérêt et les avantages que présentaient une administration et une gestion des biens fonciers efficaces et efficientes en formulant de grandes orientations générales auxquelles les États Membres pourraient se référer en ce qui concerne la relation entre les populations et la terre. Il a également salué les efforts faits par le Groupe d'experts pour harmoniser ses travaux avec le Cadre intégré de l'information géospatiale et s'est réjoui de l'élaboration des neuf voies stratégiques du Cadre et de leur pertinence pour le secteur foncier. S'agissant de l'élaboration du cadre pour une administration efficace des biens fonciers, le Comité s'est félicité de l'intégration de concepts et d'approches appropriés convenus au niveau mondial, a prié le Groupe d'experts de

* [E/C.20/2020/20](#).



promouvoir l'utilisation des normes arrêtées au niveau international et a reconnu la nécessité de respecter les droits naturels des peuples autochtones sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources, ainsi que leurs traditions et coutumes.

Dans son rapport, le Groupe d'experts fournit des renseignements sur ses activités, notamment sur les progrès accomplis dans l'élaboration du projet de cadre pour une administration efficace des biens fonciers, ainsi que sur le vaste processus de consultation à l'échelle mondiale entrepris avec les États Membres et les parties prenantes concernées. Ce cadre, qui comporte neuf voies harmonisées avec le Cadre intégré de l'information géospatiale, est conçu pour servir de référence et d'orientation aux États Membres aux fins de l'établissement, du renforcement, de la coordination et du suivi de l'administration des biens fonciers au niveau national ou infranational. Le Groupe d'experts a achevé l'élaboration du cadre, qui est présenté en tant que complément d'information au rapport aux fins de son examen et de son adoption par le Comité d'experts. Dans son rapport, le Groupe d'experts examine également des mécanismes permettant de tirer parti du guide d'application du Cadre intégré de l'information géospatiale en tant que référence pouvant être utilisée par les gouvernements pour évaluer, concevoir, planifier et assurer l'administration foncière de façon efficace et produire des changements et des bénéfices visibles et durables.
